



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## N°2020/133

### OBJET : RAPPORT ANNUEL RELATIF A L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPES - INFORMATION

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 37**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 43**

**Quorum : 15**

**Date de convocation : 18 novembre 2020**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 18 novembre 2020**

**Le 25 novembre de l'année deux mille vingt à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	A		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	E	M. CLAVERIE
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. TAMARELLE
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.  
 Le procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2020/133

## OBJET : RAPPORT ANNUEL RELATIF A L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPES - INFORMATION

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Vu** la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

**Vu** la consultation préalable du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail lors de sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2020,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### EXPOSE

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a institué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 un fonds pour favoriser l'insertion dans la fonction publique.

Ce fonds est alimenté par une contribution des employeurs publics qui n'atteignent pas le taux d'emploi fixé.

L'article 33 de la loi du 13 juillet 1983 prévoit en outre qu'un rapport annuel sur l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés soit présenté aux membres du Comité.

C'est ainsi que la situation de la Communauté de Communes de Montesquieu pour l'année 2019 fait l'objet, conformément à la loi, d'une déclaration à la Caisse des Dépôts et Consignations, qui assure la gestion administrative du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP).

La déclaration 2020 pour l'année 2019 s'établit comme suit :

- Effectif total rémunéré déclaré au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : **162**
- Nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi : **9**
- Effectif total déclaré des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : **14**
- Taux d'emploi légal : **8,87 %**
- Montant des dépenses réalisées auprès d'entreprises adaptées : **828,33**
- Contribution au F.I.P.H.F .P à régler en 2018 : **0**

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2020/133

### OBJET : RAPPORT ANNUEL RELATIF A L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPES - INFORMATION

La répartition des bénéficiaires est la suivante :

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
<b>Catégorie A</b>	0	2
<b>Catégorie B</b>	0	1
<b>Catégorie C</b>	2	9
<b>Total</b>	2	12

<b>Catégories de bénéficiaires</b>	<b>Nombre</b>
<b>Agents recrutés comme travailleurs handicapés</b>	9
<b>Fonctionnaires titulaires d'une ATI</b>	1
<b>Accidents du travail titulaire d'une rente pour incapacité permanente d'au moins 10 %</b>	2
<b>Agents reclassés ou assimilés</b>	2
<b>Total</b>	14

Les derniers chiffres disponibles et référencés montrent que le taux d'emploi se situe à 3,4% pour le secteur privé et à 6,76% pour la fonction publique territoriale (devant la fonction publique hospitalière à 5,67% et la fonction publique d'Etat à 4,65%). (Source : « rapport d'activité 2018 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » rédigé par le FIPHP, et « Rapport du gouvernement de 2018 sur l'emploi des travailleurs handicapés : tous concernés, tous mobilisés »).

Le taux d'emploi au sein de la Communauté de communes de Montesquieu de 8,87% est donc largement supérieur aux moyennes nationales et confirme la volonté d'accompagner les personnes dans leur maintien dans l'emploi.

Après avoir été soumis à l'avis du Comité et conformément à l'article 35 bis de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ce rapport sera présenté au Conseil communautaire.

***Le Conseil Communautaire prend connaissance de ce rapport***

Fait à Martillac, le 25 novembre 2020

**Le Président de la CCM**  
Bernard FATH

*Document signé électroniquement*

